Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 037-213700115-20261009-20261010_39-DE

Avoine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie d'Avoine
BP 113 - 34, rue Marcel Vignaud
Indre-et-Loire - 37420

DECISION n°2026.10.10/39

*_*_*

Prestation de maitrise d'œuvre pour la rénovation des logements 2 et 3 sis 14 avenue des Rouères

En vertu de la délibération en date du 30 mars 2026, il m'a été conféré délégation « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

De ce fait, après analyse des offres, je décide de conclure un contrat de prestation de maitrise d'œuvre pour la rénovation des logements 2 et 3 sis 14 avenue des Rouères avec la société OKEDO pour un montant de 13.948,00 € HT.

La dépense sera constatée à l'article 2031 – opération 194 du budget.

Fait à AVOINE, le dix octobre deux mil vingt-six.

Le Maire
Laurent LALOUETTE

MAIRIE D'AVOINE (Indre et Loire)

Tél. 02 47 98 11 11 - Fax 02 47 98 11 12
www.ville-avoine.fr